



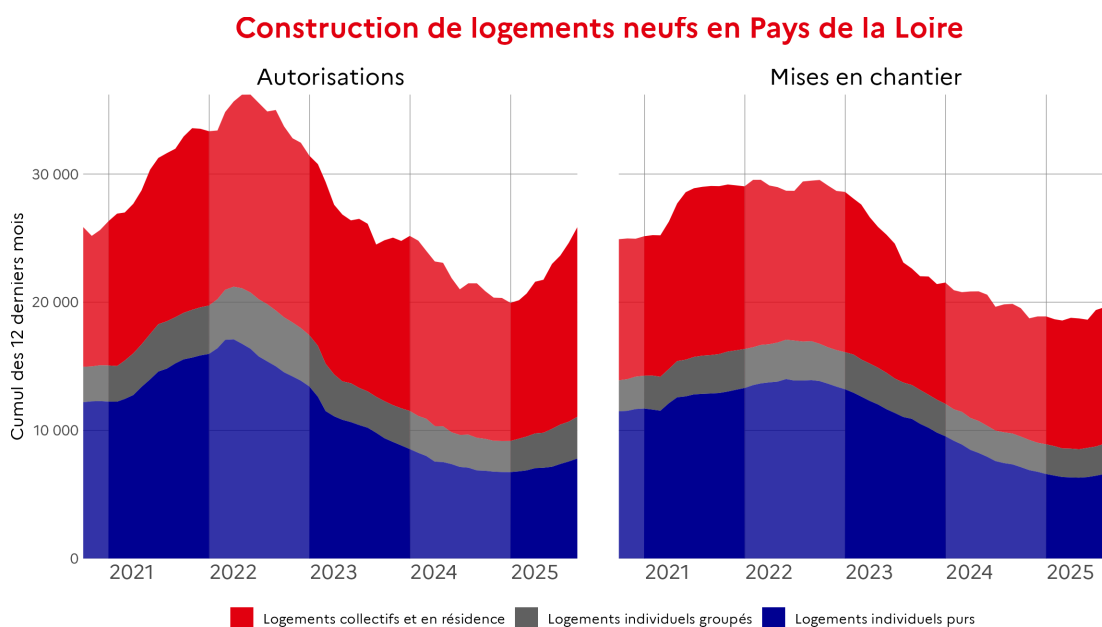
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement**

La construction mensuelle de logements neufs (Sitadel)

**Août 2025 : le frémissement attendu des mises en chantier  
fait suite à la reprise des dépôts de permis**



La sortie de crise de la construction de logements neufs se poursuit. Après avoir touché le fond en début d'année, les permis de construire des douze derniers mois ont bondi d'un cinquième. Les mises en chantier demeurent à un niveau très bas mais sont désormais presque à l'équilibre en cumul annuel.

Le nombre estimé de logements commencés suit généralement celui des permis de construire dans un délai d'environ un à deux trimestres. La hausse des autorisations devrait donc se traduire par un redémarrage progressif des mises en chantier d'ici la fin d'année.

Entre septembre 2024 et août 2025, 25 900 logements ont été autorisés à la construction dans la région. Ce volume est en hausse de 20 % par rapport aux douze mois précédents, soit la plus forte augmentation des quarante derniers mois. En France, le nombre de permis s'est accru de 7 %.

La croissance des permis de construire, observée dans quatre départements de la région, n'a pas été de même ampleur selon le territoire (de + 14 % dans le Maine-et-Loire à + 60 % en Sarthe). La Mayenne s'est démarquée avec un repli de 2 %.

De septembre 2024 à août 2025, 19 800 logements ont été mis en chantier dans les Pays de la Loire, en repli de 0,3 % par rapport aux douze mois précédents (contre + 2 % en France). Ce cumul annuel stagne sous la barre des 20 000 logements depuis cinq trimestres.

Les évolutions par type de logements ont été contrastées. Les mises en chantier de logements collectifs se sont accrues de 5 %. Celles de maisons individuelles pures ont reculé de 8 %.